



Trop, c'est trop ! Il faut maintenir et pérenniser les contrats aidés !

→ Elles et ils ouvrent le portail le matin, nettoient nos salles de classe, gèrent les absences, tiennent l'accueil, répondent au téléphone, accompagnent les élèves en situation de handicap.

→ Nos collègues CUI, AVS, EVS sont indispensables au fonctionnement des écoles, collèges, lycées et même de l'Université. Pourtant, précaires, elles et ils sont peu visibles. Et aujourd'hui, elles et ils risquent de perdre leur emploi.

→ La Guyane compte 2 500 contrats aidés, dont 800 dans l'éducation. Suite aux premières protestations, on en conserverait un millier, 300 dans l'éducation. Pour cette année... Et ensuite ?

→ Moins de 700 euros par mois pour un temps partiel (20h) imposé, un volet formation/réinsertion qui est rarement respecté. Le STEG-UTG pense qu'on devrait former et stabiliser ces collègues pour améliorer l'accueil des élèves.

→ L'éducation n'est pas une variable d'ajustement, qu'on arrête de nous dire qu'il n'y a pas d'argent ! Gardons en tête l'esprit du 28 mars !

**Yé ka pran nou pou kouyon
Es nou ké rété san fé anyen ?**

**Rassemblons-nous Vendredi 8 septembre
18h devant la Préfecture
Tous en T-Shirt noir**

En soutien à l'initiative du collectif #AssosGuyaneEnDanger

Contact STEG-UTG : 0694 45 32 87